

**RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
ENVERS LA GOUVERNANCE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
RETOUR D'INFORMATION DE LA CONSULTATION¹**

PAYS : REPUBLIQUE TUNISIENNE

Lieu de la consultation : Tunis

Date : 5-6 avril 2007

Les consultations entre la Banque et les représentants du Gouvernement tunisien, de la société civile, des médias et de la communauté des bailleurs de fonds se sont déroulées à Tunis les 5 et 6 avril 2007. Le retour d'information a consisté : (1) d'une demi journée de discussions intensives avec 52 cadres de haut niveau du Gouvernement, représentants divers ministères tunisiens ; (2) d'un atelier d'une demi journée groupant plus de 70 représentants du parlement, de la société civile, du milieu académique, des médias, du secteur privé et des associations professionnelles ; et (3) d'une réunion de deux heures avec une vingtaine de membres de la communauté des bailleurs de fonds. Une liste des participants tunisiens et des bailleurs de fonds se trouve en annexe. La Banque a été représentée, entre autres, par le Directeur du Département Maghreb, Theodore Ahlers (MNC01) ; Robert Beschel et Charles Adwan (MNSD) ; et Najat Yamouri (MNAEX).

Toutes les réunions ont été facilitées par Theodore Ahlers. Charles Adwan a agi en qualité de rapporteur pour les sessions avec le Gouvernement, la société civile, et les bailleurs de fonds.

Participants:

Se référer à l'Annexe 1

Dans quelle mesure le processus s'intègre-t-il au dialogue national en cours ?

Les réunions de consultation en Tunisie s'inscrivent dans une initiative globale de la Banque mondiale (BM) visant à solliciter, de la part des diverses parties prenantes, un retour d'information sur sa Stratégie de gouvernance et de lutte contre la corruption. Les consultations se sont déroulées dans 50 pays et avec plus de 3.500 individus de par le monde. Dans la région MENA, cinq pays ont été retenus sur la base de facteurs géographiques, niveau de développement, et distribution du portefeuille de la BM. Les cinq pays sont le Yémen, la Jordanie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. L'attention accrue portée par la BM à la gouvernance et à la lutte contre la corruption traduit l'évidence croissante de leur impact sur le développement, l'environnement des affaires et le climat de l'investissement. Les discussions axées sur la stratégie ont constitué une première occasion pour la Banque de discuter en Tunisie du rôle de la Banque dans le domaine de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. Compte tenu du grand nombre de participants et du haut niveau d'intérêt qu'elles ont généré, les consultations ont atteint leur objectif.

¹ Le retour d'information suit le format utilisé pour toutes les consultations GAC tenues par la Banque dans d'autres pays.



Quels ont été les principaux enjeux/thèmes soulevés par les participants ?

Une vaste gamme de thèmes et enjeux ont été abordés par les participants. Les représentants officiels du Gouvernement ont principalement fait part de leurs préoccupations concernant divers aspects de l'exercice, alors que le retour d'information de la société civile est allé de l'accueil favorable vis-à-vis de l'initiative à l'expression de doutes quant à sa réelle motivation. Une préoccupation constante entre les représentants du GT et de la société civile avait trait à la nature générique de la stratégie et à l'inclusion de la Tunisie dans des catégories générales qui ne reflètent pas nécessairement les spécificités du pays. Des aspects méthodologiques et terminologiques ont également été soulevés par certains participants quant à l'utilisation du concept de gouvernance et sa traduction en langue arabe. Une autre préoccupation exprimée par les participants au cours des trois réunions a trait à la référence anti-corruption dans le titre alors que la gouvernance est un concept plus général. Les représentants du Gouvernement se sont interrogés quant à l'utilité des consultations en Tunisie alors que la stratégie avait déjà été approuvée par le Conseil d'administration. Les cadres de la Banque ont expliqué que la gouvernance est, en effet, un concept plus large que la lutte contre la corruption et que la Banque apporte son soutien à tout un éventail de questions qui contribuent à renforcer la gouvernance dans un pays. Ils ont également souligné le fait que bien que la stratégie ait été approuvée, il est important d'inclure la Tunisie dans le retour d'information qui sera pertinent pour la prochaine phase de mise en œuvre.

Le thème du climat de l'investissement et de l'environnement des affaires a été soulevé à plusieurs reprises et de différentes perspectives. De nombreux participants de la société civile, du secteur privé, et de la communauté des bailleurs de fonds ont convenu que le climat de l'investissement est un point d'entrée fondamental pour aborder les réformes de gouvernance. Les préoccupations pertinentes soulevées ont eu trait à la bureaucratie de l'administration, un système constant de pots-de-vin estimé à cinq pour mille, et l'action prédatrice d'individus puissants sur des entreprises à succès.

La question de la coopération des groupes à intérêts multiples a également été abordée par les participants dans toutes les réunions, avec des perspectives différentes. Alors que les représentants de la société civile soulignaient la nécessité de collaborer avec les institutions locales de la société civile et les médias et de les autonomiser afin d'améliorer la gouvernance, les représentants du Gouvernement ont clairement laissé entendre que la coopération entre la Banque et la société civile tunisienne n'est pas acceptable. De leur point de vue, la coopération avec tout acteur autre que le Gouvernement constitue non seulement une violation des Statuts de la Banque, mais aussi une atteinte à la souveraineté.

Enfin, concernant le rôle de la Banque et son engagement vis-à-vis de tels enjeux en Tunisie, le retour d'information des participants a varié. Les représentants officiels et certains représentants de la société civile ont fait montre de scepticisme pour ce qui est de l'impartialité de la Banque, de sa performance et de son intégrité, tout en soulignant le fait que la Tunisie se porte bien en termes de gouvernance, de croissance et de développement comme le traduisent la plupart des indicateurs. D'autres représentants de la société civile ont bien accueilli l'engagement et l'appui de la Banque tout en soulignant la nécessité d'opter pour des réformes de la gouvernance en Tunisie. Pour ce



qui est des bailleurs de fonds, ils ont souligné l'importance d'aborder les réformes de la gouvernance et la lutte contre la corruption ainsi que la nécessité d'assurer une bonne coopération entre eux.

Note concernant les consultations MENA :

1. Dans tous les pays de la région MENA, des consultations conjointes ont eu lieu avec la participation de parlementaires, membres de la société civile, associations d'entreprises et syndicats. Il est dès lors difficile de désagréger les points de vue de circonscriptions distinctes. Lorsque les observations ont clairement traduit les points de vue d'un groupe ou d'un autre, nous les avons ventilés séparément. Dans d'autres cas, elles ont été rapportées collectivement dans la catégorie « société civile ».
2. La majorité des consultations se sont déroulées sous un format standardisé, dans le cadre duquel une courte présentation Powerpoint de 10-15 minutes a été faite par les cadres de la Banque, basée sur les diapositives clés préparées par le bureau central EXT de la BM et ont exposé les principaux aspects de la stratégie. Les discussions avec les divers groupes ont généralement consisté de deux sessions. La première session a mis l'accent sur l'environnement global de gouvernance dans un pays particulier. La seconde session a ensuite mis l'accent sur les cinq questions que le Conseil d'administration a mandaté d'aborder. Après la présentation initiale, les cadres de la Banque ont tenté de s'abstenir d'interventions subséquentes afin de maximiser le temps disponible pour la discussion des participants. Les seules exceptions ont été les suivantes : (1) les cas où il a été demandé aux cadres de la Banque de répondre à des questions spécifiques ; et (2) les domaines où il y avait un risque, en cas de non intervention, de remettre en cause la qualité des discussions en raison de références exhaustives à une information fausse et/ou trompeuse.
3. Dans trois des cinq pays (Egypte, Jordanie et Yémen), les services de modérateurs et/ou rapporteurs externes ont été utilisés pour les sessions avec la société civile, les parlementaires, et les médias. En Tunisie, le Directeur du Département Maghreb, Theodore Ahlers, a facilité les discussions. Afin de garantir la confidentialité, aucun modérateur ou rapporteur externe n'a été présent lors des consultations avec le Gouvernement, la société civile et les bailleurs de fonds.
4. Enfin, et dans le but de gagner de l'espace, les encadrés vierges ont été supprimés de la matrice ci-jointe lorsque des commentaires et/ou un retour d'information spécifiques n'ont pas émergé des consultations.



Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
1. Défis prioritaires de gouvernance dans le pays		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> • La corruption n'est pas un phénomène en Tunisie ; elle ne se produit à peine que dans certains cas en tant qu'exception, le système judiciaire fonctionne très bien et il en va de même pour le système de passation des marchés. En outre, des mesures préventives sont en place dans toutes les agences gouvernementales pour limiter l'occurrence de la corruption. • La Tunisie est dotée d'une législation qui sanctionne tous types de corruption, y compris les formes actives et passives. Toute activité lucrative ou commerciale de tout agent de la fonction publique fait l'objet d'un suivi très étroit afin d'éviter tout conflit d'intérêt. 	
[Représentants de la société civile]	<ul style="list-style-type: none"> • La gouvernance est très importante pour l'investissement ; les investisseurs recherchent des conditions telles que la législation, les individus, les garanties et un environnement compétitif. Toutes ces conditions sont ancrées autour de l'administration et c'est dans ce domaine que la BM peut aider à améliorer la gouvernance. La BM ne devrait pas seulement suggérer des solutions, mais elle devrait aussi étudier les causes qui empêchent l'administration de devenir un outil économique efficient. • Lors de chaque transaction, il y a celui qui corrompt et celui qui est corrompu ; au niveau des appels d'offre internationaux, les entreprises de la région MENA ne sont pas très compétitives, la situation est meilleure en Tunisie ; cependant, la corruption peut, de manière conservatrice, être estimée à cinq pour mille. • La bureaucratie et la corruption incitent les entreprises tunisiennes à réorienter totalement leurs entreprises à l'exportation. • Lorsque l'on examine le coût d'opportunité de l'investissement, il ne faut pas seulement tenir compte des investissements qui sortent du pays, mais également des investisseurs potentiels qui ont envisagé de s'installer dans le pays et qui ont changé d'avis après 	



Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
	<p>avoir obtenu des informations sur la manière dont les choses se passent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • De telles initiatives sont bien accueillies ; les régimes qui sont le plus sur la défensive sont les plus suspects, et c'est là où il est davantage nécessaire de lutter contre la corruption. Il est également suspect que l'on n'entende jamais parler de rapports et indices internationaux sur la gouvernance, sauf par le biais de filières détournées, comme c'est le cas pour la Tunisie. • Il est important d'établir des institutions nationales responsables des activités de gouvernance et de lutte contre la corruption de concert avec les institutions internationales. • Il faut établir une nette distinction entre les sphères publiques et privées, si le secteur privé fait l'objet d'abus il ne peut se défendre contre le secteur public. Les personnes ayant un pouvoir politique devraient renoncer à leurs intérêts financiers. Il n'est pas normal que lorsqu'une entreprise privée est couronnée de succès et qu'elle prospère, elle reçoive une offre de vente partielle à quelqu'un qu'elle ne peut refuser ; cette situation n'est pas saine pour le développement ou l'investissement. • Il est troublant pour les citoyens de trouver des produits similaires avec des tarifs complètement différents en raison des droits acquis des décideurs. • Il est bon que certains cas de corruption soient portés devant les tribunaux ; toutefois, ces cas servent parfois de couverture pour d'autres plus importants qui n'arrivent pas devant les tribunaux. • En général, on constate un haut niveau de sensibilisation à la bonne gouvernance dans l'administration, toutefois, lorsque des agents de la fonction publique constatent de la corruption, ils ne peuvent en parler en raison du tabou qui entoure la question. 	
[Bailleurs de fonds]	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ont souligné l'importance d'aborder les questions de gouvernance et de lutte contre la corruption et d'avoir un climat propice à l'investissement, y compris la liberté d'accès à l'information. 	



Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
2. Domaines prometteurs pour la réforme de la gouvernance et la lutte contre la corruption et obstacles potentiels		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> • La transparence est une priorité pour le GT, sous l'orientation du Président ; nous n'avons pas besoin de tiers extérieurs pour nous inciter à la mettre en place. • Le GT est très engagé à améliorer la gouvernance et à s'attaquer à la corruption, en 2004 il a signé la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC), en cours de ratification. • D'une perspective de gouvernance locale, le citoyen est la pierre angulaire du développement, si nous nous penchons sur la question des citoyens au niveau élémentaire, la priorité est l'éducation et non la gouvernance, principe que le GT a appliqué depuis 1956. 	
[Représentants de la société civile]	<ul style="list-style-type: none"> • L'indépendance et l'autonomie de la Banque centrale sont essentielles pour n'importe quelle activité de gouvernance en Tunisie. Pourquoi la BM n'aide-t-elle pas le GT à cet égard ? • Bureaucratie et réforme administrative. • Exode de l'investissement et coût d'opportunité. 	
[Bailleurs de fonds]	<ul style="list-style-type: none"> • Réforme de l'administration publique et environnement des affaires. • La coopération et le dialogue sur la gouvernance sont plus limités en Tunisie que dans d'autres pays de la région. 	
3. Dans quelle mesure la Banque devrait-elle s'engager là où la gouvernance est faible et dans quelles circonstances devrait-elle se désengager ?		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a une forte corrélation entre la pauvreté et la mauvaise gouvernance, de sorte que si la BM se retire des pays où la gouvernance est faible elle le ferait dans les pays qui en ont le plus besoin et donc elle punirait les pauvres. La stratégie devrait viser à appuyer l'amélioration de la gouvernance plutôt que de s'axer sur les sanctions. • Les procédures de la BM sont déjà très compliquées, y rajouter d'autres conditions et critères ne fera qu'alourdir le fardeau bureaucratique sur les pays clients. 	



Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
[Représentants de la société civile]	<ul style="list-style-type: none"> En tant qu'organisation internationale, la BM peut et doit aborder les questions de gouvernance en raison de sa responsabilité vis-à-vis du bon usage des ressources en général. Si la BM se penche sur la gouvernance pour améliorer le développement économique, il ne s'agirait pas d'une atteinte à la souveraineté puisque nous aurions consenti à ce que la BM joue un rôle d'assistance économique. 	
[Bailleurs de fonds]		
4. Comment garantir un traitement équitable et cohérent entre les pays		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> Il est contre-productif de traiter avec tous les pays en les situant dans une seule et même catégorie et de les classer tous selon le même indice. 	
[Représentants de la société civile]	<ul style="list-style-type: none"> La question de la gouvernance est importante mais il est tout aussi important d'aborder la question dans les pays des bailleurs de fonds. 	
[Bailleurs de fonds]		
5. Comment renforcer le travail de la Banque avec des champions de la réforme en dehors de la branche exécutive du Gouvernement – parlement, judiciaire, société civile, médias, et secteur privé		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> Pour ce qui des relations avec la société civile, le GT est plus avancé que la BM ; il a produit une enquête annuelle sur la compétitivité et a œuvré à l'amélioration du cadre réglementaire pour le secteur privé. Les statuts actuels de la BM ne permettent pas les interactions avec la société civile. Il ressort de la stratégie que la BM a l'intention de 	<ul style="list-style-type: none"> Les cadres de la Banque ont indiqué que l'Etat demeure le principal vis-à-vis de la BM. Toutefois, au cours des dernières années, l'expérience dans divers pays membres a montré que les programmes de développement sont plus effectifs lorsque tous les partenaires du développement sont inclus dans le



Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
	<p>solliciter un retour d'information du Gouvernement et des autres acteurs ; elle considérera le premier avec scepticisme et les seconds avec crédibilité ; ceci constitue une sérieuse atteinte à la souveraineté. Ceci équivaut également à de la cogestion, ce qui n'est pas envisageable et qu'aucun pays n'acceptera. La BM devrait s'adresser à la société civile par l'intermédiaire des gouvernements, dans le cas contraire les résultats peuvent générer des tensions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La BM devrait uniquement répondre à des demandes en provenance des gouvernements et ne devrait pas prendre de mesure unilatérale avec d'autres acteurs tels que la société civile. Ceci serait considéré comme une atteinte à la souveraineté. 	dialogue ou participent programmes.
[Représentants de la société civile]	<ul style="list-style-type: none"> • Il est très important de briser le tabou de la gouvernance ; une mauvaise gouvernance constitue un danger pour l'ensemble de la société. Moins le tabou est enraciné, plus grande est la confiance vis-à-vis du système ; le rôle de la société civile nationale et des médias est crucial. 	
[Bailleurs de fonds]	<ul style="list-style-type: none"> • Le réel défi se situera au niveau de la mise en œuvre, en particulier de l'approche de groupes à intérêts multiples. Même si un gouvernement approuve la stratégie, l'expérience montre qu'il peut éventuellement faire obstacle à sa mise en œuvre. 	
6. Comment atténuer le risque fiduciaire dans les opérations de la Banque ?		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> • Toute stratégie de la BM devrait avoir deux objectifs : 1) réduire la pauvreté et 2) utiliser les ressources disponibles à bon escient. Si l'on se penche sur les taux de pauvreté à la hausse dans le monde, on réalise que la BM n'a pas connu que des succès. • Tous les pays en développement ont tenté d'aborder la question de la gouvernance, avec des niveaux variables de succès. La BM ne devrait pas allouer les rares ressources disponibles pour aborder la gouvernance à un niveau mondial ; elle devrait plutôt mettre l'accent sur les pays qui ont vraiment besoin d'aide, notamment les pays à faible niveau de croissance et à haut niveau de pauvreté. 	



Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources et la capacité sont très importantes aux deux niveaux pour atteindre les objectifs. Ainsi, la stratégie doit-elle reposer sur des anticipations réalistes basées sur les ressources et la capacité disponibles. Les statuts de la BM ne lui permettent pas d'approuver une telle stratégie. Ceci répond à la question du risque fiduciaire, si la BM met l'accent sur la gouvernance, elle n'utilise pas ses ressources aux fins voulues. 	
[Représentants de la société civile]		
[Bailleurs de fonds]		
7. Le rôle de la Banque vis-à-vis des autres bailleurs de fonds au niveau de l'appui à la réforme de la gouvernance		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> Nombreuses sont les organisations donatrices qui ont des programmes axés sur la gouvernance, mais sans coordination entre les programmes. Une meilleure coordination s'impose. 	
[Représentants de la société civile]		
[Bailleurs de fonds]	<ul style="list-style-type: none"> Il existe de nombreuses synergies pour la coopération entre les bailleurs de fonds dans la région MENA sur la gouvernance. La stratégie a de nombreuses ramifications avec les stratégies respectives des autres bailleurs de fonds. Un aspect de la coopération potentielle est une distribution des rôles basée sur des mandats respectifs, l'avantage comparatif, et la portée de la mission. Une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds intensifierait l'impact et l'effet de levier. 	

Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
8. Comment assurer le suivi des progrès en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption au niveau du pays		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> • Toute stratégie devrait être basée sur de solides indicateurs, mais comme ces derniers ne sont pas encore disponibles, il ne serait pas sage ou du moins normal d'approuver une telle stratégie. • La Tunisie se situe très bien par rapport à la majorité des indicateurs, même ceux qui sont préparés par des institutions dont l'indépendance est douteuse. Même pour ce qui est des indicateurs de la BM qui ne sont pas transparents (notamment la qualité de l'administration et la réforme administrative), la Tunisie est très proche des notations de l'OCDE et elle s'améliore à un rythme plus rapide que les pays de l'OCDE. • Les indicateurs de gouvernance ne devraient pas reposer sur les indicateurs du climat de l'investissement. Notamment lorsque ces derniers, tels que les indicateurs de Doing Business, ne sont pas très fiables et semblent basés sur un malentendu. Ils doivent être améliorés, mais en coopération avec le Gouvernement, et non pas être simplement compilés à DC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les cadres ont indiqué que la plupart des indicateurs de gouvernance sont basés sur des perceptions ; cependant, il existe une nouvelle génération d'indicateurs de plus en plus utilisés, notamment les indicateurs PEFA plus décisionnels. • Les cadres ont confirmé que la Tunisie se situe à un niveau médian pour la plupart des indicateurs, ce qui signifie que des améliorations demeurent nécessaires.
[Représentants de la société civile]	<ul style="list-style-type: none"> • Les données et indicateurs de la BM ne sont pas fiables. • Il est important de savoir comment la BM mesurera et évaluera les progrès ; de solides indicateurs sont très importants. • La BM n'est pas transparente, même au niveau de ses indicateurs de gouvernance ; elle fournit des conseils et une assistance technique mais les données sont essentiellement tenues à l'écart du public. Il est très important de communiquer les données pour aider à développer la capacité locale. • Même dans le cas de la Tunisie, la BM semble en savoir beaucoup plus qu'elle ne le dit, ce qui manque de transparence. Ceci est d'autant plus pertinent lorsque l'on établit un lien avec la démocratie et la liberté d'expression. 	
[Bailleurs de fonds]	<ul style="list-style-type: none"> • Le lancement d'une revue des dépenses publiques et de la responsabilisation financière (PEFA - Public Expenditure and 	



Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
	<p>Financial Accountability) est une première étape satisfaisante.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les indicateurs de gouvernance étant basés sur des perceptions, il est plus difficile de convaincre le Gouvernement que la gouvernance est un problème qu'il doit aborder. L'avantage comparatif de la BM est de produire des rapports et indicateurs pertinents, de sorte à améliorer les indicateurs de gouvernance. 	
9. Domaines d'amélioration pour la stratégie GAC et l'appui au niveau national		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> Une stratégie d'une telle importance ne devrait pas être adoptée au niveau du Conseil d'administration mais au niveau du Conseil des Gouverneurs. Le document de stratégie est trop générique, conceptuel, et il n'apporte rien de nouveau. La gouvernance a de multiples volets dont la lutte contre la corruption, pourquoi le titre donne-t-il préséance à la lutte contre la corruption s'il s'agit d'une stratégie de gouvernance ? Le document de stratégie ne fait que confirmer que la BM ne tient pas compte des réalités d'un pays lorsqu'elle décide de ses politiques. La BM impose la problématique de la gouvernance parce qu'il s'agit d'un thème en vogue. La Tunisie est prête à tirer des enseignements d'autres pays, mais nous refusons d'accepter les recettes toutes faites que la BM a l'habitude de prescrire et qu'elle considère de droit souverain. La plupart des prescriptions de la BM sont basées sur une perspective économique, tandis que notre approche tient compte de facteurs sociaux, environnementaux, et autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Les cadres de la Banque ont répondu que, bien que le document de stratégie soit assez générique, la phase de mise en œuvre sera plus spécifique et permettra l'adaptation à chaque contexte national. Les cadres de la Banque ont expliqué que la gouvernance est en effet un concept plus large que la lutte contre la corruption et que la Banque apporte son appui à toute une série de questions visant à renforcer la gouvernance dans un pays.
[Représentants de la société civile]	<ul style="list-style-type: none"> Sur le plan de la méthodologie, quelle est la définition de la corruption ? La BM adopte-t-elle un concept élargi ou limité de la corruption ? Quelle est la traduction de la gouvernance en arabe ? Existe-t-il des statistiques basées sur des faits robustes concernant la corruption en Tunisie ? La gouvernance est un concept plus vaste que la corruption, le titre 	<ul style="list-style-type: none"> Les cadres de la Banque ont expliqué la définition de la gouvernance et de la corruption selon la Banque et en dehors de la Banque. Ils ont aussi expliqué qu'il y a plus d'une traduction du terme gouvernance en arabe, parmi lesquelles la Banque a retenu ce qu'elle a jugé être la plus neutre.

Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
	<p>est donc trompeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si la BM fait un travail en profondeur dans chaque pays et qu'elle propose des solutions nationales spécifiques, la stratégie pourrait être considérée satisfaisante. La BM devrait tout d'abord déterminer si dans un pays le système de gouvernance se fait en partenariat ou s'il est dominé par l'Etat et concevoir ses politiques conformément. • La BM visite le pays avec ses recettes toutes faites de réforme mais les experts locaux sont généralement mieux avisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les cadres de la Banque ont expliqué que la gouvernance est en effet un concept plus vaste que la lutte contre la corruption et que la Banque apporte son appui à toute une série de questions visant à renforcer la gouvernance dans un pays.
[Bailleurs de fonds]	<ul style="list-style-type: none"> • La gouvernance est un concept plus large que la corruption, mettre l'accent sur les risques de corruption peut contribuer à affaiblir le programme de gouvernance. 	
10. Autres enjeux clés		
[Gouvernement]	<ul style="list-style-type: none"> • Le retour d'information fournit par la Tunisie aura-t-il une quelconque influence maintenant que la stratégie a été adoptée ? • La BM peut difficilement s'arroger le droit d'évaluer les pays alors que sa propre performance a été jugée médiocre par des évaluateurs tiers. • Il semble que se servir du programme de gouvernance est une compensation pour l'échec de la BM à matérialiser les ODM. • L'appropriation de ce programme et de tout autre est très importante, la Tunisie a réussi à atteindre un haut niveau de développement grâce à une approche visionnaire basée sur la nécessité nationale d'éducation universelle. • Une indication de succès de la BM dans un pays est lorsque le pays n'a plus besoin de son soutien ; en Tunisie nous arrivons au stade où il nous est difficile de penser à des besoins que la BM pourrait satisfaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les cadres de la Banque ont spécifié que bien que la stratégie ait été adoptée, il est important d'inclure la Tunisie dans le retour d'information qui sera d'autant plus pertinent pour la prochaine phase de mise en œuvre.
[Représentants de la société civile]	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi la Tunisie est-elle consultée sur cette question ? Cette consultation ne se justifierait que si nous étions en situation d'arriérés de paiement sur nos prêts à la BM. 	



Catégorie de répondant	Réponse de la consultation	Réponse préliminaire de la Banque mondiale* (à actualiser après l'examen par le Comité de développement)
	<ul style="list-style-type: none"> • La BM et le FMI sont mal gérés et n'ont pas une bonne gouvernance ; comment un mauvais gouverneur peut-il promouvoir une saine gouvernance ? • L'accent semble porter sur l'hémisphère sud ; cette initiative ne s'avère pas fortuite, elle donne l'impression qu'il s'agit d'une tentative pour créer et mettre en place dans les pays une entité supranationale, ce sans leur approbation. • Il faut davantage d'analyse et de recherche sur la corrélation entre le genre et la gouvernance. 	
[Bailleurs de fonds]		